



Pôle Écoles Méditerranée de Saint-Mandrier

Visite organisée par le bureau de la

section du Var de l'AMOPA

7 octobre 2021

Quel immense et réel plaisir de nous retrouver après cette période sanitaire difficile pour cette visite.

Le Proviseur, M. Hervé THOURON et son adjointe, Mme Armelle COURBON, nous ont accueillis et nous ont fait découvrir le Pôle Écoles Méditerranée qui travaille en partenariat avec l'Éducation nationale.

Ce Pôle a pour mission d'assurer l'expertise pédagogique au profit de l'ensemble des Écoles de la Marine, il forme 7 000 militaires par an et offre quatre formations à différents niveaux.

Il compte sous une même autorité quatre écoles :

- L'École des systèmes de combat et des opérations aéromaritimes (ESCO) qui forme à la conduite des combats et du commandement. Les officiers des systèmes de combat et armes navals (ESCAN). L'École des Transmissions de Cesson-Sévigné lui est rattachée (ETRS).
- L'École des systèmes technologies et logistiques navals (ESTLN) qui forme à la conduite des systèmes de propulsion et de production d'énergie des navires.
- L'École de plongée (ECOPLONG) qui forme le personnel des armées, de la gendarmerie et du SSA.
- L'École des matelots (ECOMARIN) qui prépare aux métiers du marin en menant de front le plan physique, militaire et sportif.

Le PEM est le plus important des organismes de formation de la marine. Il assure 50 % des incorporations et formations initiales des quartiers maîtres, des matelots de la flotte et des volontaires et plus de 60% des formations de brevets et certificats supérieurs.

L'École offre tous les métiers nécessaires à l'accomplissement des missions des armées. Les jeunes peuvent s'engager sans le diplôme du BAC, ils sont alors militaires du rang ; entre BAC et BAC + 2, ils accèdent au grade de sous-officiers et au-delà ils peuvent devenir officiers.

La marine joue un rôle d'intégrateur social surtout pour des jeunes peu qualifiés. Chacun peut construire son métier et sa carrière de façon valorisante. La validation des acquis permet d'accéder aux différents grades, véritable échelle sociale. C'est ainsi que parmi les officiers on compte 50 % de personnes issues de l'équipage.

La majorité des cours sont dispensés par des officiers marinières. Cependant, 27 enseignants sont détachés de l'Éducation nationale, il en est de même pour le personnel de direction.

L'École d'ingénieurs de Toulon (ISEN) propose l'aide d'étudiants ingénieurs pour assurer un tutorat afin d'aider les élèves les plus en difficultés, l'objectif étant la valorisation et la réussite de chaque élève grâce à un accompagnement individualisé.

Le partenariat avec l'Education nationale :

A titre d'exemple, les élèves du lycée Langevin (La Seyne) en Bac Pro Maintenance des Equipements Industriels (MEI) peuvent postuler pour accomplir leur stage au PEM s'ils sont motivés par les métiers de la Marine nationale. Dans ce cas, ils suivront trois semaines de formation militaire, trois semaines de formation pratique, une semaine de stage en unité terre ou embarquée, une semaine de formation technique complémentaire et synthèse de stage.

Il existe également en partenariat avec le lycée des métiers Georges Cisson (Toulon). Il propose, pour mieux comprendre les enjeux liés à la formation des marins, un Bac Pro Marine nationale ou Mécatronique navale et des BTS STS.

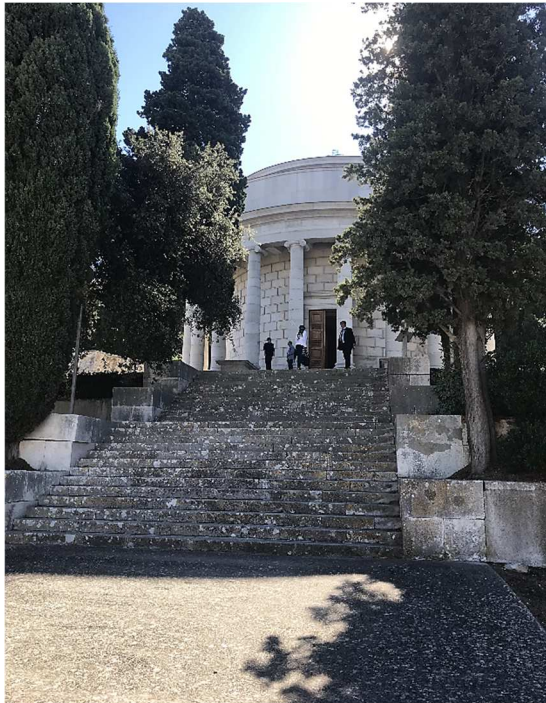


Photo Simone BAUDILLON

La visite du PEM s'est poursuivie par la découverte de la chapelle Saint-Louis dite « des mécaniciens » bâtie vers 1830, inscrite à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques.

Cette ancienne chapelle fut édifiée dans l'hôpital maritime de Saint-Mandrier construit en 1670. Inspirée de la Grèce antique, la chapelle a la forme d'une rotonde ceinte d'une galerie extérieure de 24 colonnes, coiffée à l'intérieur d'une coupole avec verrière. Le sol est en marbre.

En 1937, l'hôpital a été remplacé par l'École des mécaniciens de la marine d'où le surnom de « La Chapelle ».

On notera que tous les cultes sont représentés au sein du PEM.

Après cette agréable matinée nous sommes allés déjeuner dans un restaurant du port de Saint-Mandrier.

Le bureau de la section AMOPA Var